

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 21 MARS 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
03/7/20
DOSSIER N°6771**

AIDES INDIVIDUELLES RELATIVES AU PLAN VETOS 23

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Armelle MARTIN à Mary-Line GEOFFRE
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : M. Bertrand LABAR

OBJET : AIDES INDIVIDUELLES RELATIVES AU PLAN VETOS 23



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°CD2023-02/4/8 de l'Assemblée Départementale du 10 février 2023 adoptant le règlement d'application du dispositif « Plan Vétos 23 » ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-03/7/20 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,



Aide :

- d'accorder aux bénéficiaires ci-dessous, les aides aux stages sollicitées par les étudiants vétérinaires dans le cadre du dispositif « Plan Vétos 23 » :

BÉNÉFICIAIRE	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	
	ANNÉE D'ÉTUDES	AIDE(S) ACCORDÉE(S)
PÉRIODE DE STAGE		
B. O	Institut Polytechnique UniLaSalle de Rouen 3 ^e année Stage du 06 au 17/01/2025 (2 semaines)	Aide au stage Déplacements : 200 € soit 200 €
K. M.	Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT) 2 ^e année Stage du 06 au 25/01/2025 (3 semaines)	Aide au stage Déplacements : 200 € soit 200 €
V. Z. M.	Ecole nationale vétérinaire Maisons-Alfort 5 ^e année Stage du 06 au 31 janvier 2025 (4 semaines)	Aide au stage Déplacements : 200 € Hébergement : 400 € soit 600 €
G. M.	Ecole nationale vétérinaire Toulouse 2 ^e année Stage du 06 au 31 janvier 2025 (4 semaines)	Aide au stage Déplacements : 200 € soit 200 €
G. F.	Ecole nationale vétérinaire Lyon 6 ^e année Stage du 13 au 31 janvier 2025 (3 semaines)	Aide au stage Déplacements : 200 € soit 200 €
C. S.	Ecole nationale vétérinaire Nantes 6 ^e année Stage du 03 au 15 février 2025 (2 semaines)	Aide au stage Déplacements : 200 € Hébergement : 200 € soit 400 €

D. J.	Ecole nationale vétérinaire Toulouse 6 ^e année Stage du 06 au 31 janvier 2025 (4 semaines)	Aide au stage Déplacements : 200 € Hébergement : 400 € soit 600 €
M. S.	Ecole nationale vétérinaire Nantes 6 ^e année Stage du 27 janvier au 07 février 2025 (2 semaines)	Aide au stage Déplacements : 200 € Hébergement : 200 € soit 400 €
TOTAL AIDES AUX STAGES		2 800 €

Une annexe confidentielle reprenant la liste des bénéficiaires est jointe à la présente délibération.

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions attributives relatives aux aides au stage.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au budget départemental, au Chapitre 65, Article 65188, Fonction 64 (fonctionnement).

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET